

ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE.

EXTRAIT DU T. XXVII DES MÉMOIRES COURONNÉS ET MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS.

NOTICE

SUR

UN MONUMENT MÉTROLOGIQUE

RÉCEMMENT DÉCOUVERT EN PHRYGIE.

PAR

A. WAGENER,

AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ DE GAND.

(Présenté à la séance de la classe des lettres, le 3 mars 1835.)

NOTICE

518

UN MONUMENT MÉTROLOGIQUE

RÉCEMMENT DÉCOUVERT EN PHRYGIE.

Dans le premier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le Ministre de l'intérieur sur les résultats de mon voyage scientifique en Grèce et en Asie Mineure, rapport qui a été soumis à la classe des lettres, j'annonçai que j'avais trouvé, en Asie, une collection presque complète de mesures antiques. Le monument qui offre cette collection, et dont je vais tâcher de donner une description, me paraît avoir assez d'importance pour que je me permette de le signaler à l'attention de l'Académie. Je l'ai découvert, au mois d'octobre 1855, à Ouchak, ville assez considérable, située non loin de la limite septentrionale de l'ancienne Phrygie, et qui, d'après une inscription trouvée à peu de distance de là¹, occupe probablement l'emplacement de Trajanopolis, dont il s'est conservé quelques médailles. Je n'espérais guère, d'après la description qu'en avaient donnée MM. Arundell et Hamilton, y rencontrer, en fait d'antiquités, autre chose que des inscriptions funéraires, dont malheureusement la plupart n'offrent qu'un médiocre intérêt. Toutefois, je ne négligeai pas de copier avec soin toutes les inscriptions qui tombèrent sous mes yeux,

¹ A sept milles anglais d'Ouchak, sur un des murs de la mosquée du village de Tschorek-koi, M. Hamilton découvrit une inscription (*Corp. Insc. Gr.*, 5865^b) portant les mots : ἡ Τραιανοπολιτῶν πόλις.

et c'est ainsi que j'en recueillis bientôt un assez grand nombre, dont quelques-unes manquent dans le *Corpus Inscriptionum Graecarum*; elles sont, du reste, de peu de valeur.

En continuant mes explorations épigraphiques, je fus agréablement surpris en découvrant, près d'une fontaine publique, un bloc de marbre blanc d'une assez grande dimension, que, d'après sa forme et son ornementation extérieure, je pris, au premier moment, pour un sarcophage grec.

Je n'examinai d'abord que la partie dont on trouvera un croquis à la fin de cette notice ¹. Au-dessus de la guirlande se trouvent plusieurs groupes de lettres que, malgré tous mes efforts, je ne parvins pas à déchiffrer, bien qu'elles soient incontestablement grecques. Par contre, il n'y a pas de doute qu'il ne faille lire au-dessous de la guirlande :

Ἀλέξανδρος Δοσιμεύς ἐποίησεν.

Pendant que j'étais occupé à copier cette dernière inscription et que je m'obstinais à déchiffrer le reste, un Grec, qui m'accompagnait dans mes pérégrinations, appela mon attention sur la partie supérieure du monument, où il venait de lire le mot *διεστρωσε*. La figure *B* donnera une idée de ce qui s'offrit à ma vue.

Chaque cercle représente une excavation ayant la forme d'une ruche renversée. Les rapports de grandeur de ces différents cercles ne doivent être considérés que comme approximatifs. Comme, en effet, pour des mesures de ce genre, il s'agit de viser à la plus grande exactitude possible, et que, dans le cas présent, grâce à la forme particulière de ces creux, les mesures de longueur n'auraient donné aucun résultat, je me suis dispensé de les noter; mais je puis garantir que l'aune indiquée sur mon plan ne mesure ni plus ni moins de 555 millimètres.

Quel pouvait être le but de ce monument unique en son genre? Je ne doute pas que ce ne soit un étalon, une collection de mesures normales de capacité et de longueur. Nous savons, par le n^o 125 du *Corp. Insc. Gr.*,

¹ Voyez la figure .A.

qu'il y avait, à Athènes, des mesures modèles d'après lesquelles on faisait d'autres poids et mesures gradués, qui étaient déposés ensuite non-seulement à l'Acropole, mais aussi au Tholos, où l'on conservait une partie des archives, ainsi que dans d'autres localités, telles que le Pirée et Eleusis. Voici le passage de l'inscription 125 qui se rapporte à ces mesures officielles. Je le transcris tel qu'il a été restitué par M. Boeckh: Αἱ δὲ ἀρχαὶ αἷς οἱ νόμοι προστάττουσι, πρὸς κατασκευῆ[σμένα] σύμβολα σηκώματα παρησαμέναι, πρὸς τὰ ὑγρά καὶ τὰ ξηρά καὶ τὰ σταθμιά.

L'étalon porte le nom de *σύμβολον*, parce que c'est en comparant avec lui (διὰ τὸ συμβάλλεσθαι) les poids et les mesures (*σηκώματα*) déposés à Eleusis et ailleurs, qu'on en établissait l'exactitude. Les *σύμβολα* athéniens, dont il est fait mention dans l'inscription 125, ne s'étendaient qu'aux poids et aux mesures de capacité. Le monument d'Ouchak, qui ne nous fournit pas de données sur les poids, comprend, d'un autre côté, une mesure de longueur. Des poids normaux, conservés à l'Acropole, sont également signalés par Pollux (On. X, 126) et dans le *Corp. Ins. Gr.*, sous les nos 150 et 151 (*στάθμια χαλκᾶ* : Δ11). Les Romains aussi avaient des étalons de mesures et de poids qui paraissent avoir été déposés au Capitole¹. Il y avait à Rome des locaux spéciaux affectés aux poids et mesures (*ponderaria*); des poids étaient conservés dans plusieurs temples romains, notamment dans le temple d'Hercule².

C'est dans cette catégorie de mesures normales qu'il faut ranger notre étalon phrygienne, qui serait sans contredit, s'il était transporté en Europe, un des monuments les plus importants pour la métrologie ancienne: car, d'abord, il nous fournit des indications précieuses sur la manière dont, dans l'antiquité, on s'était efforcé d'atteindre, chose même si rare de nos jours, une jauge exacte pour les mesures de capacité n'ayant pas de forme régulière, telles que sont, par exemple, les vases.

Les anciens, dit avec raison M. Boeckh, n'avaient pas, dans la confection de leurs mesures, cette exactitude scrupuleuse qui caractérise les

¹ Cfr. *Scriptt. rei agrariae*, ed. Goes., p. 275: *Pedis modulus in aede Junonis Monetæ ulservatus, ad quem mensurarum publicarum fides exigebatur.*

² Voy. Boeckh, *Metrologische Untersuchungen*, p. 12.

modernes, mais leur sens pratique et la finesse de leur tact naturel suppléaient, chez eux, à ces procédés ingénieux qui sont dus aux théories plus parfaites de nos jours.

Un des procédés dont se servaient les anciens pour atteindre, en fait de mesures, à la plus grande exactitude possible, nous est maintenant révélé par la matricule d'Ouchak. Une matière plus ou moins liquide, probablement du plomb fondu ou du plâtre ¹, était coulée dans les différents creux. Ces portions de plomb ou de plâtre étaient ensuite enlevées et servaient de formes normales pour les différents vases. Il va sans dire que, dans cette supposition, il faut qu'à sa partie supérieure le vase soit horizontal, et qu'on ne le remplisse que jusqu'à la naissance du col. Cette explication est si naturelle, qu'elle s'est immédiatement présentée à mon esprit en présence du monument même, et qu'elle me paraît encore toujours la seule admissible. Mon opinion est, du reste, partagée par M. le professeur E. Curtius, de Berlin, le continuateur du *Corp. Ins. Gr.* Ce savant avait eu connaissance de ma découverte par l'intermédiaire de M. Schlottmann, ministre protestant près l'ambassade prussienne, à Constantinople, lequel m'avait accompagné durant une grande partie de mon voyage en Asie. D'après les renseignements obtenus par cette voie, M. Curtius donna, dans la Société archéologique de Berlin, une courte description de l'étalon d'Ouchak ², et c'est aux mêmes indications que se rapportent les paroles de M. Boeckh ³. M. Curtius a eu la délicatesse de ne pas publier sa notice. Je me suis adressé à lui afin d'en connaître le contenu, et par la réponse qu'il m'a envoyée, j'ai vu avec plaisir que, sous le rapport de la destination des creux qui se trouvent dans l'étalon phrygienne, nos conjectures sont à peu près identiques.

Après avoir reconnu, en général, la nature et le but du monument qui nous occupe, tâchons de tirer profit des indications particulières qu'il nous donne.

Et d'abord, que faut-il penser de la mesure de 0,555 mètre?

¹ Le limon offre l'inconvénient de se rétrécir en se séchant.

² Voy. *Gerhard's Archaeol. Zeit. Anzeiger*. April 1834, p. 441.

³ *Monatsber. der Berliner Akad.* 1834, p. 83.

D'après les calculs de M. Boeckh, le pied romain = 0,2958 mètre, ce qui donne, pour l'aune romaine, qui mesurait un pied et demi, la longueur de 0,4457 mètre. Ainsi, l'aune romaine et l'aune d'Ouchak sont entre elles, si l'on fait abstraction d'une très-petite différence ($4440 : 5550 = 4 : 5$), dans le rapport de 4 à 5.

L'aune grecque ordinaire = 0,4624 mètre; de sorte que l'aune d'Ouchak se trouve avec elle, sauf une différence d'un dix-millième de mètre ($4625 : 5550 = 5 : 6$), dans le rapport de 5 à 6.

Ce n'est pas ici le lieu de prouver longuement l'importance de semblables rapports; du reste, l'ouvrage déjà cité de M. Boeckh sur les poids et les mesures des anciens suffit pour l'attester de la manière la plus éclatante. De pareils rapports ne peuvent, en aucune façon, être attribués au hasard.

L'aune d'Ouchak se rapproche le plus de l'aune de Philétère qui, d'après le témoignage d'Héron = $\frac{6}{5}$ de l'aune romaine ou 0,55255 mètre. Héron donne aussi à cette mesure le nom d'aune royale, quoique, si nous nous en rapportons au témoignage d'Hérodote (I, 178), l'aune royale (*βασιλικὴ πηχὺς*) ait eu trois pouces de plus que l'aune grecque ordinaire, ce qui en fixerait la longueur à 0,52845 mètre. Si je n'étais pas sûr de l'exactitude de ma mesure, je serais tenté de considérer l'aune d'Ouchak comme se rattachant directement à l'aune royale babylonienne ou persane, qui est à peu près la même que celle dite de Philétère, laquelle, d'après les ingénieuses combinaisons de M. Boeckh, était répandue dans une grande partie de l'Asie. Mais pour admettre une pareille hypothèse, il faudrait se résoudre à torturer un fait. On pourrait aussi, d'un autre côté, supposer qu'Héron, en fixant à 6 et 5 le rapport entre le pied de Philétère et le pied italique, a confondu celui-ci avec le pied olympique, ce qui rendrait l'aune de Philétère égale à l'aune phrygienne d'Ouchak; mais cette conjecture n'est guère plus probable que l'autre.

L'aune d'Ouchak est donc une mesure nouvelle, qui est à l'aune romaine comme 5 est à 4, à l'aune babylonienne royale comme 21 est à 20, à l'aune grecque comme 6 est à 5, et à l'aune de Philétère comme 25 est à 24, c'est-à-dire comme le pied grec est au pied romain.

Passons maintenant aux mesures de capacité, en commençant par la plus grande, qui est désignée sous le nom de ΚΥΠΙΟ□. Dans ma copie, la partie supérieure de la quatrième lettre est indiquée comme douteuse; aussi n'y a-t-il pas le moindre doute qu'il faille lire : κύπρος.

Le κύπρος n'est mentionné que trois fois par les auteurs anciens. Alcée en a parlé dans le II^e livre de ses Odes, et Hipponax s'est servi du mot ἡμικύπρον¹.

En troisième lieu, l'auteur de l'ouvrage sur les poids et mesures, vulgairement attribué à saint Épiphane, prétend que, chez les habitants du Pont, le κύπρος était une mesure pour les corps secs, équivalente à deux *modii* et à cinq *χοίνικες* pontiques².

Il est ensuite fait mention du κύπρος dans l'inscription 5561 du *Corp. Insc. Gr.*, qui fut trouvée près de Pergame par M. Ch. Fellows. Mais l'illustre voyageur qui l'avait découverte n'en saisit pas du tout la portée. En effet, il y est parlé d'un contrat en vertu duquel on cède l'usufruit d'un jardin rapportant par an 170 κύπροι de grains : ὁ δὲ περίβληός ἐστιν τῆς [γ]ῆς σπέρου κύπρον [ἐ]κατὸν ἐξῶδομήκοντα; tandis que, d'après M. Fellows, il y est question de *cypres*.

On a hésité s'il fallait dire κύπρος ou κύπρον. Ainsi, dans l'édition de Paris du *Thesaurus L. Gr.*, je lis, au vol. IV, p. 2155 : *Verum ea (mensura) ab ipso (Polluce) non κύπρος tantum dicitur sed etiam κύπρον*. Ces paroles se rapportent au passage suivant de Pollux (IV, 169) : Κύπρον δὲ τὸ ἐν τῷ καλούμενον μέτρῳ εὐροῖς ὡν παρὰ Ἀλκαίῳ. Le monument d'Ouchak me paraît résoudre la question : c'est κύπρος qu'il faut écrire et non κύπρον; car le signe □ ne peut être qu'un *sigma*, attendu que nous retrouvons cette forme de lettre dans les mots Ἀλέξανδρος et Δουλιεύς.

Le κύπρον du passage précité de Pollux est, par conséquent, un accusatif.

M. Franz fait observer, avec raison, qu'il ne faut pas trop se hâter de

¹ Épiph., t. II, p. 184 B : Κύπρος παρὰ τοῖς αὐτοῖς Ποντικαῖς μέτρῳ ἐστὶ ξηρῶν γεννημάτων, μόδιαι δὲ, ὃ λέγεται εἶναι παρ' αὐτοῖς Ποντικαῖς χοίνικες πέντε, κ. τ. λ.

² Poll. X, 113 : καὶ παρὰ Ἀλκαίῳ τῷ μελετηρῷ ἐν δευτέρῳ μετῶν κύπρος καὶ παρὰ Ἰππώνακτι ἐν πρώτῳ ἡμικύπρον.

tirer des paroles de saint Épiphane une conclusion relative à l'identité du κύπερος du Pont et de celui des Lydiens, des Mysiens et des habitants de Lesbos. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas non plus perdre de vue que cette identité n'aurait rien de choquant. Comme le *modius* valait 8 χοίνικες ordinaires, le κύπερος, qui en contenait 16, ou un tiers de μέδιονος, ne s'écartait nullement de l'analogie des mesures en usage chez les Grecs.

Le κύπερος du monument phrygiaque est probablement le même que celui que signale saint Épiphane, car l'un et l'autre sont subdivisés en *modii*, et cette circonstance qui nous prouve que le κύπερος du Pont n'appartenait pas exclusivement aux habitants de cette contrée, me porte à croire que cette mesure de deux *modii* ne différerait pas du κύπερος que mentionnent Hipponax et Alcée.

La mesure placée au-dessous du χοίνιξ et désignée par les lettres ΧΟΝ·ΞΕ m'a singulièrement embarrassé; j'ai même été jusqu'à supposer que ma copie n'était pas de tout point exacte. En me rappelant, toutefois, le soin extrême que j'avais mis à la prendre, mes doutes se sont évanouis, et je suis persuadé maintenant que ces lettres doivent être considérées comme une abréviation de χόνδρου ξέστης. Les indications des anciens sur le χόνδρος sont loin d'être suffisamment claires. Je regrette que l'édition de Paris du *Thes. L. Gr.* ne soit pas encore parvenue à la lettre X, et comme l'édition anglaise n'est pas à ma disposition, j'ai dû me contenter de l'article de Henri Estienne, qui arrive à la conclusion que le χόνδρος n'est pas une espèce particulière de grain, mais une préparation spéciale de l'épeautre. J'avoue que les arguments sur lesquels il se fonde ne me paraissent pas tout à fait concluants, et je crois que le χόνδρος, aussi bien que l'*alica* des Romains, n'est souvent autre chose que de l'épeautre en général. Du reste, ce n'est pas ici l'endroit convenable pour approfondir cette question. Quoi qu'il en soit, il est clair que le χόνδρου ξέστης est une mesure de capacité pour les corps secs. La place qu'il occupe dans notre monument relativement au κύπερος, au μέδιονος et au χοίνιξ, me porte à croire que c'est le ξέστης ordinaire, équivalent à la moitié du χοίνιξ. Qu'on n'objecte pas à mon explication que dans la matricule d'Ouchak il se trouve un autre ξέστης; en effet, je ferai voir dans la suite que le nom de ξέστης ne représente pas toujours la même

mesure, et qu'il pouvait y avoir, dans la même cité, deux *ξέσται* de capacité différente, dont l'un pour les corps secs et l'autre pour les liquides.

Avant de passer à l'examen des autres mesures, il convient de faire remarquer, avec M. Curtius, que le *κύπρος*, le *μέδιος*, le *χοϊνίξ* et le *χόνδρου ξέστης* forment un groupe homogène et distinct, parce qu'ils étaient tous les quatre employés pour les corps secs, tandis que les trois mesures qui nous restent à examiner se rapportaient très-probablement aux liquides.

Ce second groupe présente de nouvelles difficultés. Je commence par la *κοτύλη ελαιή*.

M. Boeckh s'est efforcé de prouver¹ qu'on se servait à Athènes de la même *cotyle* pour les corps secs et pour les liquides. D'autre part, les anciens avaient bien établi, au moins d'une manière approximative, la différence qui existe entre le poids spécifique de l'huile et celui du vin et de l'eau; mais à Athènes, et peut-être ailleurs, la *cotyle* de l'une n'était pas plus grande que celle des deux autres. Pourquoi donc au mot *κοτύλη* ajouter celui d'*ελαιή*?

Mais avant de continuer nos recherches sur ce point, il convient de soumettre ce mot ΕΑΑΙΗ lui-même à un examen particulier. *Ἐλαία* veut dire *olivier* et *olive*, mais ce mot ne se trouve nulle part employé pour désigner *l'huile d'olive*; de sorte que si, pour avoir une formule correspondante à la *κοτύλη ελαίω* des auteurs anciens, nous ajoutons à ΕΑΑΙΗ un □, dont cependant je n'ai découvert nul vestige, il se présente la triple difficulté que: 1° nous attachons à un mot très-connu, fréquemment employé et d'une signification déterminée, un sens tout nouveau que ne justifie nul exemple; 2° que ce mot est revêtu de la forme ionienne; 3° qu'en ajoutant la lettre □, dont il n'existe aucune trace, nous faisons, me paraît-il, une conjecture trop hasardée. C'est pourquoi je suis persuadé que le mot ΕΑΑΙΗ n'est autre chose que le féminin de l'adjectif *ελαίος*. Cet adjectif ne se trouve pas, il est vrai, dans les auteurs classiques; mais on le rencontre dans un ancien glossaire cité au t. III, p. 659, du *Thesaurus L. Gr.* (éd. de Paris). Quant à la forme ionienne *ελαίη* au lieu de *ελαία*, j'avoue qu'elle est singulièrement embarrassante. Mais cette difficulté restera tou-

¹ Voy. Boeckh, *l. c.*, p. 201.

jours la même, qu'on considère le mot ΕΑΑΙΗ soit comme un substantif, soit comme un adjectif, soit enfin comme un nom propre. En effet, on pourrait être tenté de croire que la κοτύλη ΕΑΑΙΗ ait été une mesure locale appartenant à la ville d'Ελαία. Il existait dans l'antiquité plusieurs villes de ce nom, entre autres une cité éolienne, située non loin de l'embouchure du Caïcus et qui, pendant quelque temps, a servi de port de mer à Pergame. Il y en avait une seconde, située également au bord de la mer, sur les côtes de la Bithynie, non loin de la Mysie. Étienne de Byzance, qui nous fait connaître cette dernière, en mentionne encore cinq autres que je crois inutile de détailler ici. Assurément, il ne serait pas étonnant qu'une ville maritime eût donné son nom à une série de mesures, et de même qu'il y avait une aune appelée d'après Philétère, le fondateur du royaume de Pergame, il pouvait y avoir une *cotyle* de la ville d'Ελαία, qui servait de port à la capitale des Attales. Mais en admettant que la *cotyle* du monument phrygiate soit une mesure provenant de Pergame, il faudrait écrire κοτύλη Ἐλαίης, c'est-à-dire qu'on serait obligé de recourir à une conjecture qui, je le répète, me paraît trop hasardée. Voilà pourquoi je considère l'explication que j'ai proposée, suivant laquelle ΕΑΑΙΗ est le féminin ionien de l'adjectif ἐλαίος, comme préférable aux deux autres, auxquelles a songé M. Curtius. La κοτύλη ἐλαίη correspond au μέτρον σιτηρόν des auteurs anciens.

J'avoue que ma manière de voir est loin de lever toutes les difficultés. La terminaison η, entre autres, a quelque chose d'étrange qui échappe à toutes les règles grammaticales. C'est en vain que dans le *Corp. Inscrip. Gr.*, j'ai cherché un exemple analogue¹.

En second lieu, d'après mon explication, il faudra, contrairement aux idées de M. Boeckh, admettre des *cotyles* différentes, ou bien pour le vin et pour l'huile, ou bien encore pour les corps secs et pour les liquides; mais cet obstacle ne me paraît pas insurmontable: car l'inscription 125 du *Corp. Inscrip. Gr.* nous prouve qu'on avait à Athènes, pour les noix de Perse, les châtaignes, etc., une mesure plus grande de moitié que celle

¹ Dans son rapport sur la présente Notice, M. Roulez suppose qu'ΕΑΑΙΗ n'est autre chose qu'une abréviation d'ἐλαίη. Cette conjecture me paraît très-probable.

dont on se servait pour les grains, et pour les amandes et les olives non séchées, une mesure qui jaugeait le double de la mesure ordinaire. Conséquemment, il ne serait pas surprenant qu'on eût adopté, ailleurs qu'à Athènes, des *cotyles* différentes, soit pour les liquides et les corps secs, soit aussi pour le vin et pour l'huile. Quoi qu'il en soit, j'espère que la sagacité de l'Académie résoudra cette difficulté d'une manière satisfaisante.

La cotyle du monument phrygiaque est-elle la même que la cotyle athénienne? C'est là une question à laquelle jusqu'à présent il est impossible de répondre. Toujours est-il qu'elle se trouve avec le ξέστης du monument précité, dans un tout autre rapport que celui qu'on considère comme normal : car, d'après les témoignages des auteurs anciens, le ξέστης est le double de la cotyle, tandis que, dans l'étalon phrygiaque, c'est probablement le contraire qui a lieu. Ce qui prouve, en effet, que la cotyle y est plus grande que le ξέστης, c'est, indépendamment de la grandeur relative qui lui est assignée sur mon plan, la circonstance que ce dernier se trouve à la fin d'une série de mesures qui vont toutes en diminuant. De plus, le δισκότυλον de la même série établit de la manière la plus évidente que le ξέστης ne saurait y équivaloir à deux cotyles; car en admettant une pareille hypothèse, le δισκότυλον n'aurait aucune raison d'être. J'ajoute, en passant, que le substantif δισκότυλον ne se trouve jusqu'à présent dans aucun dictionnaire. Or, si le δισκότυλον est sans contredit le double de la cotyle, le ξέστης en sera probablement la moitié. Cette conclusion est, sans doute, directement opposée à toutes les opinions des modernes à ce sujet; mais il me semble, qu'en présence d'un document officiel, il n'est guère possible de lui refuser son assentiment, à moins que, chose plus improbable encore, on ne considère le ξέστης comme le tiers ou le quart de la cotyle.

D'ailleurs, en examinant attentivement quelques textes anciens, auxquels on n'a accordé jusqu'à présent que peu de valeur, on se convaincra que le ξέστης de l'étalon phrygiaque ne doit pas nous sembler si étrange. Galien, dans un texte cité par M. Boeckh (*Met. Unt.*, p. 205), nous dit qu'à dater de la domination des Romains, le ξέστης fut généralement employé par toutes les nations se servant de la langue hellénique, quoiqu'il n'eût

pas chez tous la même capacité ¹. D'après un autre passage du même auteur ², la cotyle d'Alexandrie était différente de celle de l'Attique. Dans les *Analectes grecs* des Bénédictins, p. 594, il est dit que cette cotyle alexandrine équivalait à 20 onces, tandis qu'en général, elle n'en avait que 10. L'écrivain arménien Anania ³ signale des exemples nombreux de la grande différence qui existait entre les diverses mesures portant le nom de ξέστης. Je dis qu'en présence de témoignages si précis, témoignages qu'il est impossible de récuser tous, il n'y a pas lieu d'être fort surpris qu'il se soit trouvé en Phrygie un ξέστης spécial égal à la moitié d'une cotyle.

Il ne me reste plus à parler maintenant que de l'inscription : Ἀλέξανδρος Δοκιμῆς ἐποίηι. L'imparfait ἐποίηι au lieu de l'aoriste ἐποίησε ne se trouve guère dans les inscriptions des monuments artistiques avant la 150^{me} olympiade ⁴.

La patrie du sculpteur Alexandre mérite une attention particulière. Non loin de la ville de Synnade se trouvait jadis le village de Docimie ⁵, célèbre par ses carrières de marbre, qui ont été visitées depuis et décrites avec soin par plusieurs voyageurs modernes distingués. Les variétés de couleur qu'on y découvre ont été déterminées par M. Hamilton ⁶ de la manière suivante : blanc, blanc bleuâtre, blanc veiné de jaune, blanc veiné de bleu, blanc taché de bleu. Je signale ces particularités parce qu'elles sont en contradiction apparente avec les témoignages des auteurs anciens. En effet, un grand nombre d'écrivains grecs et romains nous parlent du marbre de Docimie. C'était de là qu'au rapport de Strabon (*l. c.*), le luxe des Romains faisait venir d'énormes colonnes monolithes qui, par leur colo-

¹ Ἄρ' οὐ Ῥωμαῖοι κρατῆσιν, τὸ μὲν ὄνομα τοῦ ξέστου παρὰ πᾶσιν ἔστι τοῖς Ἑλληνικῇ διαλέκτῳ χρωμέναις ἔθνεσιν, αὐτὸ δὲ τὸ μέτρον οὐκ ἴσον τῇ Ῥωμαϊκῇ· χροῦνται γὰρ ἄλλοι, ἄλλω ξέστιαῖο μέτρῳ. *De Compos. med. gen.* I, 46, p. 455, vol. XIII, éd. Kühn.

² *De Compos. med. gen.* VI, p. 895, vol. XIII, éd. Kühn.

³ Voy. Boeckh, *ouv. cit.*, pp. 151 et 205.

⁴ Voy. H. Brunn, dans le *Rhein. Mus.*, ann. 1855, p. 245.

⁵ Strabon, liv. XII, ch. 8 : Σύνοχος δ' ἔστιν αὐτῆς μεγάλη πόλις· πρόκειται δ' αὐτῆς ἐλαϊόφυτον πεδῖον, ὅσον ἐξήκοντα σταδίων· ἐπέκεινα δ' ἔστι Δοκιμῆς κόμη, καὶ τὸ λατόμεον τοῦ Συμμαθικοῦ λίθου· οὕτω μὲν Ῥωμαῖοι καλοῦσιν· εἰ δ' ἐπιχώριοι Δοκιμῆσιν καὶ Δοκιμᾶσιν· κατ' ἀρχαί· μὲν μικρὰς βάλους ἐκδιδοῦντο· τοῦ μεταλλοῦ· διὰ δὲ τὴν νῦν πελυτέλειαν τῶν Ῥωμαίων κίονες, ἐξαιροῦνται μονόλιθοι μεγάλοι, πλησιάζοντες τῷ ἀλβαστρίῳ λίθῳ κατὰ τὴν ποιότητα.

⁶ *Researches in Pontus, etc.*, I, p. 462.

ration bigarrée, ressemblaient à de l'albâtre. La nature de cette coloration nous est indiquée par les passages suivants :

Stace, *Sylv.*, I, 5, 56 :

*Sola nitet flavis Nomadum decisa metallis
Purpura, sola cavo Phrygiae quam Synnados antro
Ipse cruentavit maculis liventibus Atys.*

Et ailleurs :

*Synnade quod moesta Phrygiae fodere secures
Per Cybeles lugentis agros, ubi marmore picto
Candida purpureo distinguitur area gyro.*

Claudien (in Eutrop. v. 272) :

*Dives equis, felix pecori, pretiosaque picto
Marmore, purpureis cedit cui Synnada venis.*

Prudence (lib. II cont. Symm. v. 247) :

Quos viridis Lacedaemon habet maculosaque Synnas.

Sidoine Apoll. (Carm. 22, 158) :

*Cedat puniceo pretiosus livor in antro
Synnados.*

Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 1, 1) :

Neronis principatu inventum maculas quae non essent in crustis inserendo unitatem variare ut ovatus esset Numidicus, ut PURPURA DISTINGUERETUR SYNNA DICUS, quales illos nasci optarent deliciae.

Ce que tous ces auteurs désignent comme marbre de Synnade n'est autre chose que la pierre de Docimie. Le témoignage de Strabon (*l. c.*) ne laisse aucun doute à cet égard. Ainsi, à en juger par les passages précités, on serait tenté de croire qu'on n'exploitait, dans les carrières de Docimie, que le marbre blanc parsemé de taches rouges, tandis que nous

apprenons, par M. Hamilton, qu'il s'y trouve des variétés de marbre assez nombreuses, parmi lesquelles il y en avait certainement quelques-unes qui n'étaient pas moins employées que le marbre appelé spécialement synnadique. Il existe, en effet, parmi les ruines d'Hiérapolis, quatre sarcophages que les inscriptions qu'on y lit désignent nettement comme *σάρκο Δοκιμηναί* et qui sont de marbre blanc, comme je m'en suis convaincu par mes yeux.

Il est probable que le bain, les corniches et la frise que M. Hamilton a vus à Esky-Hissar (*Research.*, I, p. 461), non loin de l'emplacement qu'occupait jadis Docimie, ne sont pas faits d'une pierre différente. C'est pourquoi je suppose que le monument métrologique d'Ouchak, qui est également de marbre très-blanc, a été extrait des carrières de Docimie, et qu'on l'a probablement taillé sur place, comme cela se pratique encore aujourd'hui à Carrare. Les objets de marbre provenant de Docimie devaient être aussi recherchés dans l'antiquité que le sont de nos jours les rasoirs anglais ou les modes parisiennes, et c'est là, sans doute, ce qui engagea le tailleur de pierres Alexandre à mettre son nom et celui de sa ville natale sur un monument qui, du reste, n'a point de valeur artistique.

La forme *Δοκιμείς* était connue d'une manière indirecte par les médailles et par l'inscription 5885^b du *Corp. Ins. Gr.*, où l'on trouve le génitif pluriel *Δοκιμίων*. Elle est citée, en outre, par Étienne de Byzance ¹ comme conforme aux règles grammaticales, tandis que, dans l'usage journalier, on se serait servi, d'après lui, de la forme *Δοκιμηνός*. L'existence simultanée de ces deux formes est garantie par des inscriptions authentiques, sans que nous puissions y trouver la confirmation de la règle établie par l'auteur précité.

Les formes *Δοκιμείς* et *Δοκιμηνός* paraissent devoir être rapportées l'une et l'autre au radical inconnu *Δοκιμός*, dont il est probable qu'il faut faire dériver également les mots *Δοκιμία* et *Δοκιμειον* ¹. D'après Strabon, le marbre de Synnade aurait été appelé *Δοκιμαίος* ou *Δοκιμίτης*. Dans les inscriptions, on ne trouve rien de pareil, et comme il n'est guère admissible qu'on ait eu

¹ S. v. *Δοκιμειον* τὸ εθνικὸν *Δοκιμείς* κατὰ τέχνην; κατὰ δὲ τῆν συνήθειαν *Δοκιμηνός*, ἀφ' οὗ τὰ μάρμαρα ἕστρωσαν.

autant de formes différentes pour désigner un objet provenant de Docimie, le texte de Strabon me paraît devoir être corrompu.

Les remarques précédentes suffisent pour faire comprendre la haute valeur du monument que j'ai découvert. Je regrette chaque jour davantage que le manque de temps et de ressources pécuniaires m'aient forcé de le laisser sur place. Il est fâcheux que M. Ph. Lebas, qui a été, si je ne me trompe, à Ouchak, et dont les investigations épigraphiques ont été en général si complètes et si exactes, n'ait pas eu la bonne fortune de le découvrir avant moi ; car l'illustre académicien n'eût sans doute pas manqué, grâce aux moyens dont il pouvait disposer, de faire transporter ce monument à Paris. Scié en deux ou plutôt en quatre parties, ce qui ne lui ôterait rien de sa valeur, il pourrait, je n'en doute pas, être facilement chargé sur des chameaux. Il est à espérer qu'il se trouvera un jour dans quelque musée de l'Europe. Le gouvernement prussien a déjà fait des démarches, à l'effet de l'avoir à Berlin, mais faute de renseignements assez précis, ces démarches n'ont pas encore été couronnées de succès. Je crois, par conséquent, utile d'ajouter ici quelques détails propres à guider les voyageurs qui, à l'avenir, visiteront la Phrygie. L'étalon en question se trouve à Ouchak, près d'une fontaine publique, qui est engagée dans le mur d'une rue assez large. Je signale cette dernière circonstance, parce que souvent les fontaines turques se trouvent au milieu d'une place publique. Or, c'est dans une rue, et non pas sur une place, qu'il faudra chercher le monument qui nous occupe. La fontaine est un peu plus basse que la rue ; on y descend par trois ou quatre marches. Lorsqu'on se trouve exactement en face de la fontaine, on a l'étalon susmentionné à sa gauche. Les trous creusés à sa partie supérieure doivent le rendre facilement reconnaissable. Les personnes qui vont chercher de l'eau à la fontaine s'en servent pour y déposer leurs cruches, qu'il est plus aisé, lorsqu'elles sont ainsi placées, de charger sur la tête ou sur l'épaule. Cette pierre a donc un but d'utilité générale, et il n'est guère probable qu'on la brise de sitôt.

Gand, février 1855.

A



B



